

Commune de OUILLY Le Vicomte

Lotissement "Le Pont d'OUILLY"

Permis d'aménager n° 014 487 19 00001 en cours d'instruction

LOT n°
A

Superficie totale : ± 735 m²

Cadastre : AB n°372p et 402p

PLAN DE VENTE

LOCALISATION DU LOT :



DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

AB 372p

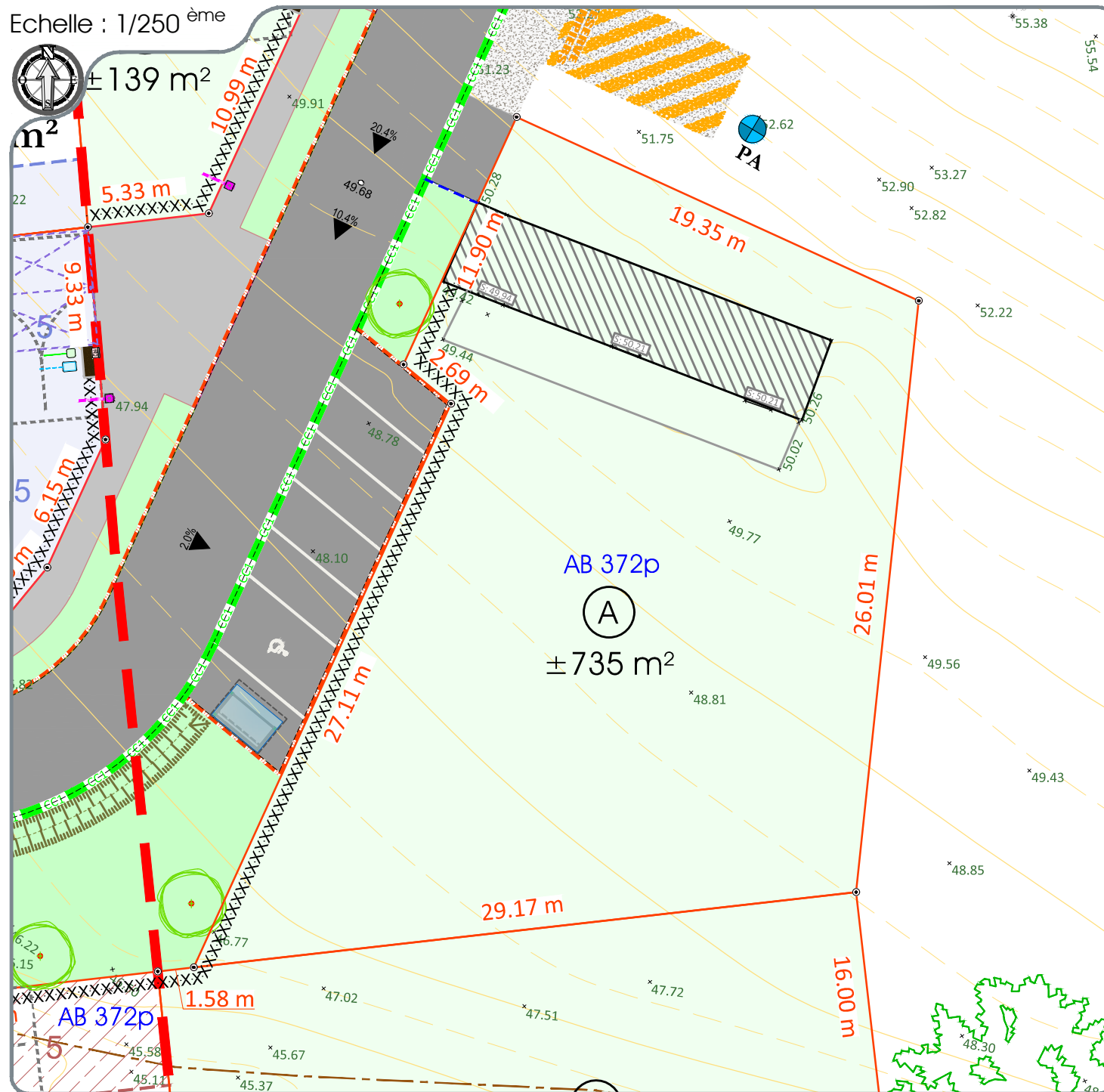
Je soussigné Guillaume DOLIGEZ, Géomètre Expert, déclare que les surfaces des lots mentionnés sur ce document sont conformes à la superficie réelle telle qu'elle est également précisée.

Document Provisoire

Établi à Pont l'Évêque, le...
Guillaume DOLIGEZ
Géomètre Expert

| | Modifications | Date | Etabli par |
|---|---------------|------------|------------|
| A | Création | 11.04.2019 | JoH |

Echelle : 1/250^{ème}



LEGENDE PARCELLAIRE ET SERVITUDE

- Application cadastrale
- Périmètre des lots
- Zone non aedificandi et cote de recul
- Construction en limite, sinon en recul et cote de recul
- Zone humide
- Servitude de passage de réseaux enterrés
- Talus de récupération du terrain naturel après réalisation de la voirie. Pente de l'ordre de 2H/1V (50%)
- Accès véhicule interdit
- Emplacement indicatif ou imposé des places de stationnement non closes (sauf accord du lotisseur)
- Gabarit de retournement de véhicule léger, en zone constructible, possibilité de garage ou de Carport
- Orientation du faîtage principal
- Cote parcellaire (en mètres)
- 10.05-
- Les cotes périmétriques et les surfaces ne seront définitives qu'après bornage.

- Repère parcellaire provisoire non matérialisé
- Repères parcellaires matérialisés :
 - Bo = borne
 - Mp = marque peinture
 - Sp = spit (clou de voirie)
 - Ac = angle de clôture
- Repère parcellaire non matérialisé :
 - Am = angle de mur
- Les repères seront mis à jour après bornage du lot.
- Altitude et pente de projet voirie (en mètres)
- Cote terrain naturel avant aménagement du lotisseur (en mètres)
- LEGENDE VOIRIE-ESPACES COMMUNS**
- Enrobé noir (chaussée, stationnement)
- Enrobé noir (trotoirs, accès)
- Marquage résine pépite

- Espaces verts
- Halle bocagère existante nettoyée et valorisée
- Entourage bois encadrant les coffrets à charge de l'aménageur
- Potillon à charge de l'acquéreur (cf PA10)
- Arbres à planter
- Candélabres
- Poteau d'Aspiration
- LEGENDE BRANCHEMENTS**
- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux.
- Boîte de branchement à passage direct
- Boîte de branchement Eaux Usées
- Coffrets électriques
- Citerneau eau potable
- Regard télécom

NOTA :

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
- Les surfaces et les cotes ne seront définitives qu'après le bornage des lots et l'établissement du D.M.P.C.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.
- Levé topographique en Octobre 2017